

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DE L'EST

 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

 COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

 SECRETARIAT GENERAL

 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 EAST REGION

 LOM AND DJEREM DIVISION

 BERTOUA CITY COUNCIL

 SECRETARIAT GENERAL

 INTERNAL STRUCTURE FOR THE
 ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF PUBLICS
 CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 02 /AONO/CUB/MV/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 26 MARS 2024 EN
PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
STADE DEPARTEMENTAL DANS LA VILLE DE BERTOUA

Financement :BIP

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Communauté Urbaine de Bertoua, pour le compte de l'exercice 2024, Le Maire de la ville de Bertoua, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation du stade Départemental dans la ville de Bertoua suivant le tableau ci-après :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Délai d'exécution
Lot unique	Travaux de réhabilitation du stade Départemental	50 000 000	04 mois

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- ◆ Amené et repli de chantier ;
- ◆ Démolition et dégagement ;
- ◆ Fondations pour la clôture et les vestiaires ;
- ◆ Maçonneries et élévation pour la clôture et les vestiaires ;
- ◆ Réhabilitation des gradins ;
- ◆ Revêtements ;
- ◆ Charpente et Couverture ;
- ◆ Menuiseries bois ;
- ◆ Peinture ;
- ◆ Assainissement ;
- ◆ Plomberie – Sanitaire.

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais installés au Cameroun.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la Communauté Urbaine de Bertoua Exercice 2024 un coût prévisionnel de **50 000 000 FCFA**.

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès du Chef Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tel: 695 315 370/676 274 300, Email : daniellefotso9@gmail.com.

Ledit dossier peut être obtenu auprès du Chef Service SIGAMP, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **70 000 (soixante dix mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine de Bertoua, située sur la route nationale N°1, avenue YELLEM MADI lieu-dit village artisanal.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels (**toutes les offres doivent être en fichier numérique**), devra parvenir sous pli fermé au service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard **le 16 AVR 2024 à 10 heures précises** et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° ____ /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU ~~26 MARS 2024~~ EN PROCÉDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU STADE DEPARTEMENTAL DANS
LA VILLE DE BERTOUA
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances à hauteur de 2% du montant prévisionnel par lot, soit : **1 000 000 (un million) FCFA**

La caution devra rester valable quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Communauté Urbaine de Bertoua à **11 heures précises le 16 AVR 2024** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 3) Absence de la caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réalisé un projet similaire au cours des trois (03) dernières années d'un montant supérieur ou égale à 30 000 000;
- 3) N'avoir pas réuni une note technique supérieure ou égale à 16 <<Oui>> sur 20.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;
- 2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu une note technique supérieure ou égale à 16 « oui » /20 seront examinées.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances à hauteur de 2% du montant prévisionnel soit : **1 000 000** (un million) FCFA.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est *de quatre (04) mois.*

13- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu une note technique supérieure ou égale à 16 <<Oui>> ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Sans objet.

15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua, Tel: 695 315 370/676 274 300, Email : daniellefotso9@gmail.com.

Ampliations :

- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINMAP-Est
- ✓ Pdt/CIPM/MVB ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

